

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 10 septembre 2020

INJURES RACISTES, MENACES : LA RÉPUBLIQUE EN DANGER

Lundi 7 septembre, le Garde des Sceaux, Eric Dupont-Moretti a publié une circulaire demandant aux procureurs de durcir les poursuites à l'encontre des agresseurs d'élus locaux.

Les insultes proférées à l'encontre des Maires seront désormais qualifiées d'outrages. Concrètement cela permettra de condamner les auteurs à des travaux d'intérêt général.

C'est une avancée que je salue.

Je suis moi-même la cible d'injures racistes. Depuis des années, avec une accentuation plus violente ces derniers mois, je reçois des courriers, menaces, messages sur les réseaux sociaux et injures indignes de notre République.

« À dégager, retour au bled », « terroriste », « la guillotine pour ce criminel de guerre », « foutu blédard indigne de la France ». Voici quelques exemples de la haine ordinaire que je subis.

Je ne suis pas le seul à vivre cela. Je le dis aujourd'hui, comme de nombreux autres élus : **Trop c'est trop, cela suffit !**

Notre République doit protéger ses élus locaux. En première ligne durant la crise du Covid-19 et tout au long de l'année, nous devons exercer sereinement nos mandats.

J'ai informé le Préfet de Seine-Saint-Denis que désormais je porterai systématiquement plainte en cas d'injures ou de menaces.

Pas de place pour la haine dans notre République. Cela vaut pour tous. La violence raciste de certains médias et de chroniqueurs, tout comme **la droitisation extrême d'une frange - bien trop visible - de la classe politique ne peuvent être tolérées.**

Nous attendons des mesures concrètes. Elles doivent permettre de lutter efficacement contre le racisme systémique qui gangrène notre société.

Cette année, nous fêtons les 150 ans de notre République. Le temps est venu de passer des paroles aux actes : le Président de la République doit protéger les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité auxquelles nous sommes profondément attachés.

Les délinquants, auteurs de ces actes abominables doivent être sévèrement punis et condamnés par la Justice.